

RESIDENCE HORIZON

Information – Avril 2025

LA COPRO ET VOUS

BIODECHET



De nouveaux équipements se déploient du côté de Vitry Nord concernant la collecte des déchets alimentaires.

Les Vitriotes et les Vitriots vont recevoir prochainement un kit avec le matériel (bioseaux et sacs en papier) pour apporter leurs déchets jusqu'aux bacs.

Depuis le 1er janvier 2016, la gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Dans le cadre de la loi de Transition énergétique (2023), tous les déchets alimentaires doivent être désormais triés à la source pour être valorisés.

Valorisés cela veut dire qu'au lieu d'être incinérés ou enfouis, ils devront soit être méthanisés soit compostés.

Le tri des déchets alimentaires (également appelés organiques ou biodéchets) est incontournable dans une démarche environnementale et de lutte contre les dérèglements climatiques.

À Vitry, des abris-bacs pour collecter ces déchets alimentaires (restes de repas, épluchures, coquilles d'œuf, marc de café, etc.) sont installés progressivement et pour commencer dans la partie nord. Une collecte spécifique se met ainsi en place, conformément à la loi.

Les Vitriotes et les Vitriots vont recevoir prochainement un kit avec

le matériel (bioseaux et sacs en papier) pour apporter leurs déchets jusqu'aux bacs.

Le déploiement se poursuivra sur la partie sud de la ville en fin d'année.

Les déchets alimentaires une fois triés à la maison ou dans les cantines seront collectés et auront 2 traitements possibles : la méthanisation ou le compost.

>> Lors de la méthanisation, les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) : le digestat, utilisé par les agriculteurs dans les champs.

>> Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement du compost.

LE CONSEIL SYNDICAL HORIZON

25-33 rue Elsa Triolet
109-111 rue du Général Malleret-Joinville
94400 Vitry sur Seine
conseilsyndical@residencehorizon.com